

Annexe IV**TABLEAU DE CORRESPONDANCES ÉPREUVES ET UNITÉS**

CAP Mécanicien en Maintenance des Véhicules Option : bateaux de plaisance et pêche (arrêté du 29-8-1990). Dernière session 2008		CAP Réparation Entretien des Embarcations de Plaisance défini par le présent arrêté. Première session 2009
DOMAINE PROFESSIONNEL		ENSEMBLE DES UNITÉS PROFESSIONNELLES
EP1	Communication Technique	Analyse Fonctionnelle et Technologique (UP1)
EP2	Mise en œuvre d'une intervention	Réalisation d'interventions (UP2)
Unités générales		
EG1/UP1	Français et Histoire-géographie	Français et Histoire-géographie
EG2/UP2	Mathématiques-sciences	Mathématiques-sciences
EG3/UP3	Éducation physique et sportive	Éducation physique et sportive

À la demande du candidat et pendant la durée de validité des notes :

La note supérieure ou égale à 10/20 obtenue au domaine professionnel peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles.

La note obtenue à l'épreuve EP1 peut être reportée sur l'épreuve UP1.

La note obtenue à l'épreuve EP2 peut être reportée sur l'épreuve UP2.

Lorsque la note reportée sur UP2 a été obtenue avant 2005, elle est affectée du coefficient incluant la VSP.

Les correspondances des notes d'enseignement général obtenues antérieurement à la session d'examen de 2005 sont régies par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP.